



CSA de l'administration centrale Compte rendu

Paris, le 17 juillet 2025

Jeudi 10 juillet s'est tenu le comité social d'administration qui a permis à l'UNSa Justice SG AC d'obtenir des réponses pour les personnels du secrétariat général et de l'administration centrale.

REVALORISATION DES CORPS COMMUNS

Pour rappel, les montants proposés par l'administration reprennent les propositions de l'UNSa Justice SG AC à savoir :

- **Pour les adjoints administratifs et techniques corps communs** : Une augmentation de l'IFSE de 600€ bruts annuels à compter du 1^{er} janvier 2025. Portée sur 3 années consécutives, la revalorisation de l'IFSE est de 1 800€ bruts.
- **Pour les secrétaires administratifs** : une augmentation de l'IFSE de 700€ bruts annuels à compter du 1^{er} janvier 2025. Portée sur 3 années consécutives, la revalorisation de l'IFSE est de 2 100€ bruts.
- **Pour les attachés d'administration** : une augmentation de l'IFSE de 800€ bruts annuels à compter du 1^{er} janvier 2025. Portée sur 3 années consécutives, la revalorisation de l'IFSE est de 2 400€ bruts.

La signature du relevé de décisions est attendue pour les prochains jours et l'effectivité de ces augmentations au plus vite sur les bulletins de paie.

VERSEMENT DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

Dans un contexte budgétaire tendu, le visa du Contrôleur Budgétaire des Comptes Ministériels (CBCM) a été décalé et la note SG a été publiée le 9 juillet.

A la demande de l'UNSa Justice SG AC, le versement effectif devrait intervenir sur les bulletins de paie au mois d'août pour les agents de l'administration centrale et au mois de septembre pour les DIR SG.

SITUATION PRECAIRE DES AGENTS CONTRACTUELS

A la suite des alertes récurrentes de l'UNSa Justice SG AC sur la situation précaire de nombreux contractuels et la gestion aléatoire sur la prolongation ou non des contrats, le secrétariat général s'est engagé à fournir les éléments 2024-2025 pour la prochaine instance.

CHARTRE DES TEMPS

Au sujet de la charte des temps en administration centrale où, lors du dernier CSA AC, l'UNSa



Justice SG AC demandait la création d'une nouvelle charte des temps en administration centrale, la Secrétaire générale s'est engagée à ce qu'un calendrier de réunions et une méthode de travail nous soient transmis à l'automne.

Aussi, l'UNSa Justice SG AC, fidèle à ses valeurs, fera de ces travaux, une de ses priorités afin que nous aboutissions enfin à une nouvelle charte des temps qui instaure un climat de travail serein et efficace pour l'ensemble des collègues affectés en administration centrale.

ANNULATION ET REPORT DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE SA 2G

Au regard de la situation anxiogène, provoqués par l'annulation et le report de l'examen professionnel, à la demande de **l'UNSa Justice SG AC**, les candidats désireux de suivre la formation préparatoire seront inscrits sans difficulté et sans aucune réserve.

SITUATION DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL DE L'OCCITANIE, l'UNSA JUSTICE SG AC ENTENDUE

A la suite du signalement de **l'UNSa Justice SG AC** sur les difficultés rencontrées par les assistants de service social du personnel du secteur de l'Occitanie qui malgré leurs investissements et leurs abnégations sans faille étaient à bout, nous avons salué la réponse du secrétariat général qui n'avait pas eu connaissance de la prolongation de l'ASSP et qui conscient de ce paramètre d'importance allait voir ce qu'il était possible de faire dans l'intérêt de tous les agents.

Fidèles à nos valeurs, l'UNSa Justice SG AC qui s'est emparée du sujet reviendra vers vous pour vous tenir informés et ne laissera aucun personnel dans une telle situation !

PROJET D'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DU SERVICE DES FINANCES, DES ACHATS ET DE LA CONFORMITE (SFAC) ET SERVICE DU PILOTAGE ET DU SOUTIEN DE PROXIMITE (SPSP)

L'UNSa Justice SG AC salue la qualité de l'accompagnement des personnels et l'objectif de renforcement du secrétariat général dans l'exercice de l'évolution des nouvelles missions et de réponses aux nouveaux enjeux.

PROJET DE REORGANISATION DES BUREAUX C3, D1 ET D2 DE LA DACS

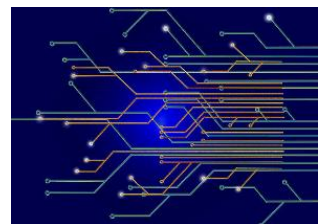
L'UNSa Justice SG AC est favorable aux objectifs présidant au projet de réorganisation qui porte en la définition d'une organisation adaptée à la forte activité de cette direction et le renforcement de l'attractivité des fonctions de chef de bureau.

A notre demande, un point d'étape sera présenté avec notamment le retour du médecin du travail.

POINT RELATIF A L'ADAPTATION DE L'ORGANISATION DE LA SOUS-DIRECTION SOCLE ET RESEAU DE LA DI-NUM

L'UNSa Justice SG AC reconnaît la transparence et la clarté de la présentation de l'adaptation de l'organisation de la sous-direction.

Notre organisation syndicale approuve le projet sous réserve d'un point d'étape et d'une vigilance particulière à l'accompagnement des personnels.



PLAN DE SURETE - SECURITE DU SITE DU MILLENAIRE

Pour **l'UNSa Justice SG AC**, la sécurité des agents est une préoccupation permanente.

S'agissant du site du millénaire, le secrétariat général est attentif et réexamine régulièrement les mesures de sécurité pour prendre en compte les évolutions du contexte. Tout particulièrement, sous l'impulsion de **l'UNSa Justice SG AC**, la navette pour les agents affectés au millénaire qui a été réinstallée à notre demande (leurs fréquences ont été adaptées pour l'été, mais les horaires habituels reprendront au mois de septembre).

Les membres du CSA AC

« Pour l'avenir de nos métiers d'aujourd'hui et de demain »



mail : synd-uns-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09